



Dominique GODBILLE
Maire

“ Un homme sans mémoire est un homme sans vie, un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir ”.
Ferdinand Foch.

Le mot du Maire

Chères habitantes, chers habitants,

L'été passe vite, la rentrée déjà arrive.

Tout d'abord, je tiens à remercier les bénévoles, les services techniques pour la rénovation du monument aux morts lors du centenaire (même le fusil Lebel est réapparu). Merci à Monsieur Chollet, ancien Marlois pour l'envoi de documents, à Monsieur Guibon pour sa participation active dans la préparation de cet anniversaire, merci aux enseignants et aux élèves de l'école Jules Ferry pour les différentes actions et travaux proposés : chants, lettres de soldats, poèmes, fabrications, ... Merci aux différentes associations ayant participé. Ce fut un moment important pour la transmission de la mémoire aux plus jeunes, pour la compréhension d'une période de l'histoire. Plus de 250 personnes pour commémorer cet événement, c'est remarquable.

Je pense que beaucoup d'entre vous ont pu profiter des jours ensoleillés et se rendre à la piscine. Après des travaux d'ampleur, elle a ouvert le 15 juillet : les pompes, les filtres ont été changés. C'est un lieu important pour les Marlois et les habitants des alentours. En Général 2/3 de marlois, 1/3 des environs, avec en moyenne entre 100 et 200 personnes, la fréquentent journalièrement avec plus de 300 entrées les jours de fortes chaleurs. C'est un grand service mis à disposition et utilisé par des personnes de tous les âges.

Les travaux pour terminer la rue du Faubourg Saint Martin seront entrepris en fin d'année (voierie et assainissement).

Concernant le central, deux architectes vont nous remettre prochainement l'étude demandée par la commune et nous proposeront différents projets. Le but est de respecter les normes actuelles d'hébergement et de restauration, d'évaluer les coûts d'investissement selon les différentes propositions.

De même pour l'église, l'architecte devrait nous faire un état des travaux à effectuer et leurs coûts pour cette fin d'année. Plusieurs années, pour la réfection de cet édifice, seront à prévoir; ce sera un chantier assez titanesque.

Le comité des Fêtes prépare notre fête communale, vous en trouverez le programme à l'intérieur.

Des travaux sont en cours dans différents endroits : Bayer, Aldi, Clésence, Lariplast. Pour la voie ferrée, ils devraient commencer fin 2027. Les passages à niveau seront refaits. Marle revêt un certain attrait.

Depuis 2021 de nombreux travaux ont été réalisés dans les établissements scolaires et surtout par les agents municipaux. Cette année les toilettes de l'école Jules Ferry seront rénovées.

Les services techniques continuent à embellir et dynamiser notre commune (espaces verts, fleurissement, travaux divers, piscine, voirie, cimetière, musée, bibliothèque, ...).

Merci encore aux bénévoles pour l'aide apportée à la voirie et au cimetière principalement.

Je vous souhaite la meilleure fête communale possible à tous.

Cordialement, le Maire, Dominique GODBILLE

“ Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots ”. Martin Luther King.

MAIRIE DE MARLE

Tél : 03.23.21.75.75

Horaires secrétariat :

Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi : 08h30-12h00 / 13h15-17h00

Samedi : 09h00-12h00 le 1^{er} Samedi de chaque mois, pour les CNI - Passeports

Courriel : liste des mails 2^{ème} icône en haut du site de la ville «toutes les démarches»

Site internet : <https://www.ville-marle.com>

Facebook : <https://www.facebook.com/villedemarle>

Permanences Ligue Contre le Cancer Tous les Lundis du mois à partir du 2 Sept.

Salle PMI de 9h à 11h : * permanence d'écoute et d'information et des soins socio-esthétiques Gratuits
Salle Pierre Brasseur de 10h à 11h : * de l'activité Physique Adaptée Gratuite.

Vos élus à votre écoute :

- le Maire : Dominique GODBILLE
sur rendez-vous au : 03.23.21.75.75

- les Adjoints sont disponibles sur rendez-vous :

le CCAS : Liliane PERTIN

Permanence Insertion : Karine LAMORY

- Distribution Banque Alimentaire :

les 2^{èmes} et 4^{èmes} Mardis du mois de 9 h 30 à 10h 30 à la Chapelle Saint-Nicolas

- les Conseillers Départementaux : en Mairie

Pierre-Jean VERZELEN - Isabelle ITTELET

les 1^{ers} et 3^{èmes} vendredis du mois de 11h à 12h

- CDAD de l'Aisne : Conseil Départemental d'Aide au Droit - Aide Juridique gratuite
tél : 03.60.81.30.10

- Clésence : apt 1 Résidence Mozart

1, impasse P.Soupault

les Mercredis de 13h30 à 16h30

Accompagnement dans la recherche d'un logement

- France Victimes 02 : sur Rendez-vous au : 03.23.20.65.61

- JEM (Jeunes en mouvement) jusque 25 ans
info : Nadia : 07.77.25.30.20

- SoliHa : Amélioration de l'habitat / Energie/Salle PMI
3^{ème} mercredi du mois de 15h30 à 16h30

- Permanence Infirmière PMI : 03.23.24.88.02
les 1^{ers} et 3^{èmes} mercredis du mois

de 9h30 à 11h30 Salle PMI

- DIPAS : 03.23.24.68.40

- GEIQ (accès à l'emploi) Sur rendez-vous
au : 03.23.80.05.00 - contact@epe-geiq.fr

www.epe-geiq.fr / www.facebook.com/geiqklaon

- S.A.T.T (recherche d'un service d'entretien extérieur intérieur,
petits travaux ...) : 06.72.40.19.11 - 03.23.07.18.18

ou recherche d'un emploi : saat02@wanadoo.fr

CONTACTS DES ASSOCIATIONS MARLOISES

Association	Mail	Téléphone
ADAMM	contact@museedestempsbarbares.fr	06 33 50 55 15
ADMR	aideadom02250@orange.fr	03 23 24 00 81
AIPECMO2 (Association Indépendante des Parents d'Élèves du Collège de Marle 02)		06 17 75 58 13
AMAM (Amicale Marloise des Agents Municipaux)		06 72 18 14 86
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	prevel.florent@gmail.com	06 86 06 22 25
AU FIL DU TEMPS		06 79 83 06 99
BRIDGE CLUB VERVINS	goubet.hubert@orange.fr	06 89 49 16 36
CERF-VOL' AISNE	dominique@cerf-vol-aisne.com	03 23 20 19 46
COMITE DE JUMELAGE	gerard.guibon098@wanadoo.fr	06 85 37 29 10
COMITE D'ENTENTE ANCIENS COMBATTANTS		03 23 20 09 93
COMITE DES FÊTES DE MARLE	lambin.jean-francois@orange.fr	06 08 74 58 34
DE SI BEL	serouartmartine@gmail.com	07 69 49 95 01
DEFENSE DU BAS DE MARLE	vincentmodric@aol.com	06 15 43 56 58
FAMILLES RURALES	françoise.0812@orange.fr	03 23 20 07 59
FOYER SOCIO-EDUCATIF DU COLLEGE J-P		03 23 20 04 55
GRAC	anice@orange.fr	06 33 50 55 15
JE, TU, ELLES	magaliecastelle02@gmail.com	06 37 51 64 43
JEUNES SAPEURS-POMPIERS		03 23 20 08 80
JUDO CLUB	burilion.daniel@orange.fr	06 75 63 34 51
K'DANCE	brie.peggy@orange.fr	06 81 88 47 12
LA BOULE MARLOISE	arnaudauthier@gmail.com	06 20 33 04 72
LA FOULEE LIESSE MARLE	liessemarle02@gmail.com	06 60 94 54 21
L'ECLAIRCIE DE LA MAISON DE RETRAITE	administration@ehpad-marle.fr	03 23 20 01 05
LES AMIS DES ORGUES DE MARLE	annick.vieville@wanadoo.fr	06 70 66 93 31
LES AMIS DU MARLOIS	lesamisduarlois02@orange.fr	06 76 33 06 29
LES JARDINIERS		07 66 23 22 45
LES P'TITS MARLOUS	lesptitsmarlous@gmail.com	06 40 63 98 90
LET'S SING TOGETHER	letssingtogether@hotmail.fr	06 29 20 44 29
MARLE COUNTRY	marlecountr02@gmail.com	06 71 53 59 73
MARLE IN SHAPE	felzinger.morgane@hotmail.com	
MARLE SPORT FOOTBALL	marle.s.502592@lffh.fr	06 63 15 63 81
MARLE SPORTS HANDBALL	rugby02@club-internet.fr	06 32 36 61 57
MARLE TENNIS DE TABLE - MITT	as-marle-tt@outlook.fr	06 03 63 01 77
MARLE' TONIC	marletonic.association@gmail.com	
MIGHTY ANGELS	vanessahivin1984@gmail.com	06 11 37 53 89
MOTO CLUB DE MARLE PLOMION	motocrossplomion@orange.fr	06 19 85 87 80
SOCIETE DE PECHE DE MARLE ET MONTIGNY	mireille.lombart@orange.fr	03 23 20 53 91
SYNDICAT D'INITIATIVE DE MARLE	freddy.lubin@ville-marle.fr	06 85 55 34 62
TENNIS CLUB	gerard.guibon098@orange.fr	06 85 37 29 10
YAM		03 23 22 71 56

BIBLIOTHÈQUE

Vous pouvez toujours participer au concours ! Alors venez vous promener dans Marle et relevez le challenge !



OUVERT A TOUS !!

CONCOURS

Bibliothèque Municipale de Marle



Mais c'est où ???

11ème édition

"A la Découverte de Notre Ville"

Retrouvez les lieux qui vous sont présentés sur les photos !



1^{ère} photo

1 photo par mois
(Mai à Septembre 2024)
Visible à la Bibliothèque Municipale, Mairie et boîtes à affiches



A gagner :
4 Bons d'achats de 30 euros et de nombreux livres...

Résultat du concours le
SAMEDI 19 octobre 2024
A la Bibliothèque Municipale à 17h00



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Tél : 03.23.20.56.77
mail : bibliotheque@ville-marle.fr
Site : <https://www.bibliotheque-marle.fr>







HORAIRES

Mercredi 13h30 - 18h00
Vendredi 09h00 - 12h00
Samedi 14h00 - 17h00



« Lire n'est pas nécessaire pour le corps, seul l'oxygène l'est, mais un bon livre oxygène l'esprit ».

Dany Leferrère

L.P.N.S.

IMPÔTS




Campagne des avis sur les revenus 2024

LES JEUDIS 05 ET 12 SEPTEMBRE

De 9h à 12h
De 14h à 16h

Campagne de paiement de la taxe foncière 2024

LES JEUDIS 03 ET 10 OCTOBRE

De 9h à 12h
De 14h à 16h

Dans les locaux de la mairie de Marle

1 place François Mitterrand 02250 MARLE

L'IMPÔT S'ADAPTE À VOTRE VIE

impots.gouv.fr

LE BUS AISNE ACTIFS

MARLE / CRECY-SUR-SERRE

LE BUS AISNE ACTIFS

Service itinérant pour tous

SUR LA ROUTE DE LA THIÉRACHE POUR VOUS RENCONTRER AU PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS*

aisne-actifs.com

DES OFFRES - DES CANDIDATS

MARLE

2^{ème} Mardi du mois

10h - 12h

Place du Bail

LE BUS AISNE ACTIFS

CRÉCY SUR-SERRE

2^{ème} Mardi du mois

14h-16h

10 Sept.

08 Oct.

12 Nov.

10 Déc.

ACTIFS

10 Sept.

08 Oct.

12 Nov.

10 Déc.

EMPLOI • FORMATION • INSERTION

www.aisne-actifs.com








SERVICE DÉPARTEMENTAL ITINÉRANT OUVERT À TOUS

TICKETS CANTINE

Permanences des ventes de

Tickets de cantine



MARLE

Mairie : 1, Place François Mitterrand

De 14h00 à 16h00

Mercredis

04 & 18 Septembre

Mercredis

02 & 16 Octobre

Mercredis

06 & 20 Novembre

Mercredis

04 & 18 Décembre

LA RENTRÉE DES CLASSES



Le Site du BOIS JOLI accueillera :

- Les élèves de TPS/PS dans la classe côté city stade.

Les parents sont invités à entrer dans la cour par la grille verte côté city stade et accompagner leur enfant jusqu'à la porte du hall de l'école.

- Les élèves de PS dans la classe côté restaurant scolaire.

Les parents sont invités à entrer dans la cour par le portillon à côté du restaurant scolaire et accompagner leur enfant jusqu'à la porte du couloir de l'école.

- Les élèves de MS1/GS1 dans la classe du milieu.

Les parents sont invités à entrer dans la cour par la grille verte côté city stade et accompagner leur enfant jusqu'à la porte de la classe.

L'annexe du BOIS JOLI accueillera :

- Les élèves de MS2/GS2.

Les parents sont invités à entrer dans la cour par la grille verte située au bout de la sente empruntée pour se rendre sur le site Jean Macé et Bois Joli du côté maison médicale et accompagner leur enfant jusqu'à la porte du couloir de l'annexe.

REMISE DES CALCULATRICES

Comme le veut la tradition, les élus avaient invité les élèves de l'école Jules Ferry qui vont rejoindre le collège à la rentrée de septembre. Le Maire était porteur d'une bonne nouvelle avec la subvention accordée par le rectorat de 10 000 euros pour du matériel sportif et 6 000 euros pour des intervenants. Les 35 élèves de CM2 se sont vu offrir, à la salle Pierre Brasseur, avec beaucoup de plaisir une calculatrice qui les accompagnera tout au long de leur scolarité.



Gérard GUIBON.

Les Horaires d'entrée et de sortie :

BOIS JOLI

8 h 50 - 12 h / 13 h 20 - 16 h 30

JEAN MACÉ

8 h 50 - 12 h / 13 h 20 - 16 h 30

Un personnel de l'école est situé à chaque entrée et sortie de l'école.

JULES FERRY

8 h 55 - 12 h 05 / 13 h 25 - 16 h 35

Un personnel de l'école est situé à chaque entrée et sortie de l'école.



GARDERIE

A compter
du 03
Septembre

Les horaires de garderie commenceront à 7 h 30 le matin et finiront à 17 h 45 le soir.

Nous rappelons que les élèves qui se rendent à la garderie peuvent arriver entre 7 h 30 et 8 h 30

* Les élèves de maternelle dont ceux de l'annexe seront accueillis sur le site du Bois Joli le matin et le soir. Les parents pour les maternelles ne sont pas dans l'obligation d'attendre 17 h 45 pour venir chercher leur enfant le soir.

* Les élèves de Jean Macé seront accueillis sur le site de Jean Macé le matin.

* Les élèves de Jules Ferry seront accueillis sur le site de Jules Ferry le matin.

* Pour le soir les études de Jean Macé et de Jules Ferry se terminent à 17 h 45 et il est souhaitable que les élèves inscrits ne repartent pas avant la fin de celles-ci.

TRAVAUX ECOLE JULES FERRY



RÉFECTION TOTALE
DES TOILETTES DE
L'ÉCOLE JULES FERRY



La loi 3DS vient d'étendre l'obligation de nommer et numéroté les voies aux communes, qui en étaient, jusque là, exemptées. A la fin de 2021, 15 % des routes françaises n'avaient ainsi pas d'adresse précise.

En application de la loi dite « Loi 3Ds », du 21 février 2021, et notamment son article 169 reconnaissant la compétence de la commune en matière d'adresse, et son décret d'application en date du 11 août 2023, nous avons engagé une action de dénomination des voies et de numérotation des locaux de la Commune de MARLE.

L'objectif premier est de faciliter le repérage et donc la fourniture de services publics, tels que les secours (SAMU, pompiers, gendarmerie...), la connexion des réseaux, et d'autres services commerciaux comme la délivrance du courrier et des livraisons, la localisation GPS, ... Pour se faire il est nécessaire d'identifier clairement les adresses des immeubles, que ce soit en procédant à leur (re)numérotation ou en dénommant les voies.

A compter du 16 septembre 2024 il y aura un changement de numérotation sur certaines rues de la commune : Bourbier, Signier, de la Prayette, Verdun, Desains, du Bloc, René Toffin, Alcide Gillet, Carnot, Saint-Exupéry, de la ferme de la Tombelle, de la Ferme d'Haudreville, de la Ferme de Behaine, Cyrille Liébert, Route de Thiernu, de la Mairie, du Landier, de la Filature, Louise Michel.

Toutes les personnes concernées par cette modification, (propriétaire ou locataire : les locataires devront en informer leurs propriétaires), devront passer en Mairie. Un avis de passage va être déposé dans les boîtes aux lettres des personnes concernées afin de venir, (*en Mairie de Marle aux horaires d'ouvertures du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h*), chercher leur Nouvelle Plaque et faire signaler ce changement pour les fichiers : Elections - Ordures Ménagères et Population.

La commune prend en charge le coût des plaques de remplacement des numérotations.

LISTE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Les personnes âgées de plus de 75 ans, isolées, et les personnes en situation de handicap et/ou souffrant de problèmes de santé peuvent bénéficier gratuitement de ce service. Pour cela, la personne âgée (ou son représentant légal ou une personne de son entourage ou un professionnel médico-social) doit appeler la Mairie de Marle au :

03.23.21.75.75

Une fois inscrites sur ce fichier, ces personnes sont contactées par un agent municipal s'informant sur leur état de santé, par exemple en cas de canicules ou de grands froids.

DES ENFANTS BIEN OCCUPÉS



Grace à l'emploi de Théo Guise, pour encadrer les élèves dans les écoles, et comme maître-nageur, les enfants sont bien occupés : Opération savoir rouler en vélo, les olympiades et l'aisance aquatique.



BIENVENUE AUX NOUVEAUX !



Ô CISEAUX DE PAULINE
Coiffeuse au :
1 bis, Rue Gentiliez
Tél : 06.10.78.16.83



ESTH'ELISE

Esthéticienne
29, Avenue Charles De Gaulle
Tél : 06.23.94.93.67
à partir de Septembre.



JB ELEC

Electricien qualifié
Bouillot Johan
Tél : 06.08.83.30.61
jb-elec02250@hotmail.com
Dépannage 24h/24
et 7 jours sur 7



VAN ASSEL
Transports & Stockage
Tél : 03.23.60.60.16
www.transports-van-assel.fr
contact@transports-van-assel.fr

Nouvelle association !



MARLE IN SHAPE
POWER FIT

Mme FELZINGER Morgane
Salle Pierre Brasseur
Les Mardis à 19h - Gratuit
felzinger.morgane@hotmail.com
EN SEPTEMBRE



Le 21 Juin avec l'aide de bénévoles, nous avons organisé un premier marché Troc : vêtements de seconde main contre alimentation non périssable. Pour cette première manifestation, et suite à la publicité faite par les employés de la mairie ainsi que les articles de journaux, dans l'Union et la Thiérache, nous avons reçu une centaine de kilos de denrées. Ces marchandises sont distribuées aux bénéficiaires de la banque alimentaire. Cela apporte toujours un plus aux personnes en difficultés.

Je ne remercie jamais assez le couple d'anciens marlois car sans leur don, rien n'aurait pu se faire.

Aujourd'hui le bénévolat s'essouffle : c'est bien dommage, car sans des âmes bienveillantes, rien ne peut s'organiser et pour tous les secteurs d'activités. Heureusement un petit groupe de bénévoles m'est toujours fidèle pour apporter un soutien au CCAS.



Monsieur le Maire et moi-même avons reçu madame Godderidge, présidente de la ligue contre le cancer, qui voulait mettre en place une action sur Marle. Des séances de bien-être auront lieu, elles consisteront à prendre soin de soi après une maladie grave. Il y aura des permanences pour débiter une fois par mois. La première aura lieu le 02 Septembre. Lors de ces séances, il pourra y en avoir une qui consistera à effectuer des relaxations par la gym douce et une autre par l'intervention d'une socio-esthéticienne.

Salle PMI de 9h à 11h : * permanence d'écoute et d'information
* des soins socio-esthétiques Gratuits

Salle Pierre Brasseur de 10h à 11h : * de l'activité Physique Adaptée Gratuite
Les séances seront assurées par des professionnels.

Une nouvelle famille de Mayotte s'est installée dans notre cité. Nous l'avons accueillie, et le CCAS a fait appel aux dons de meubles, de lits, par le biais des journaux et des réseaux sociaux. Je remercie les marlois qui ont offert à ces personnes, matelas, couvertures. Je donne toute ma reconnaissance à des anciens marlois qui ont offert une salle à manger complète, une chambre ainsi qu'à une famille dont les enfants, ayant eu la perte d'un proche, ont fait don d'un grand nombre de choses, merci pour ces dons très généreux.

Après 2 mois de vacances, la Banque Alimentaire ouvrira ses portes le Mardi 10 Septembre.

«Pour connaître la valeur de la générosité, il faut avoir souffert de la froide indifférence des autres».

Bien cordialement Mme PERTIN Liliane.

FREQUENTATIONS

Piscine de Marle
du 15/07 au 18/08
Enfants Marlois = 1510
Adultes Marlois = 1010
Enfants Ext = 557
Adultes Ext = 895
Visiteurs = 179
Soit 4151 entrées

Musée de Marle
du 01/04 au 18/08
Marlois = 165
Extérieurs = 1307
Scolaires = 668
Soit 2140 entrées

Bibliothèque
du 01/04 au 18/08
Nouvelles Inscriptions
Adultes = 19
Adolescents = 2
Enfants = 7
Soit 1263 personnes

ÉTAT CIVIL
Du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2024

- 26 décès
- 99 arrivées
- 6 mariages
- 40 départs
- 2 pacs
- 8 naissances
- Population + 41

PASSAGE DU CODE

Possible à Marle depuis 2021
Prochaines sessions d'Examen
du code de la route :
Centre de Marle
Salle Louis Juvet
les Mardis à 14 H 00 :
03 et 19
SEPTEMBRE
www.exacode.fr



LOCAL INFORMATIQUE - ARMSTRONG

A partir du :
02 Septembre
Local Armstrong
Ouvert
Tous les
Lundis
de 13h à 20h
&
Mercredis
Semaines Impaires
de 09h à 12h



PLANNING DIGITAL SERRE SEPTEMBRE 2024

Journée	SEMAINE PAIRE		SEMAINE IMPAIRE	
	Plage horaire	Lieu	Plage horaire	Lieu
LUNDI	13h - 20h	MARLE	13h - 20h	MARLE
MERCREDI	9h - 12h30 14h - 17h30	COUVRON CRECY salle	9h - 12h 14h - 18h	MARLE CRECY salle
JEUDI	9h - 12h	TAVAux	9h - 12h	TAVAux

LE PARC ÉOLIEN DES MARNIÈRES

Près de 60 000 € de retombées fiscales par an pour la Communauté de Communes et près de **11 000 € pour MARLE.**

Voici quelques photos de l'Inauguration du 06 juillet 2024.



Grégoire Simon,
Président de la Société
WPD France

Dominique GODBILLE
Maire de Marle

Animations sur la journée.

de gauche à droite :
Mr Verrièle (chef de projet WPD), Mr Blain Maire de Marcy-sous-Marle,
Mr Pertin vice-président du Pays de la Serre, Mme Nicolas (cheffe de projet WPD), Mr Godbille Maire, Mr Simon.

LES ORGUES DE L' AISNE

Les Orgues de l'Aisne

saison 2024
3ème année

EN CONCERT I

Samedi 7 septembre

À MARLE

Sam. 07 Septembre **À 20H30**

ÉGLISE NOTRE-DAME

- A. Vivaldi
- F. Manfredini
- L. Boëllmann
- G. Debussy

Grégoire Mea, trompette
Benoit Mathy, trompette
Pierre Mea, organiste
titulaire de la cathédrale de Reims

Entrée Participation libre

Organisé par :
"Les Amis des Orgues de Marle"
avec le soutien de :
La ville de Marle
Le Conseil Départemental
La fédération départementale
"Les Orgues de l'Aisne"
et le concours de l'ADAMA

LA FÊTE A MARLE

FÊTE A MARLE 2024

Vend. 30 Août - 21 h/2h Soirée Disco avec «DJ MOUSSE»

SAMEDI 31 AOÛT

14 h - Boules en Bois Terrain du Bois Joli « Challenge de la Ville de Marle » Quadrilles formées 5 €/joueur	15 h - Participations des Associations Marloises Danses, Chants, etc ... Place du BAIL	15 h - 17h Distribution de Tickets de Mariage aux enfants Marlois de 1 à 12 ans à côté de la Buvette
--	--	---

21h/2h - Soirée DISCO - Avec «DJ MOUSSE»

22H30 - Grand Feu d'Artifice ! +20 MINUTES
Terrain du Bois Joli

DIM. 1^{ER} SEPTEMBRE

14h30 Chansons d'Après-Guerre Animation en l'honneur des 80 ans de la Libération de Marle par les Troupes Américaines !	16 H Plateau Année 80 YAKA DANSÉ FRANCKY VINCENT Nouveau chocolat
---	--

LUNDI 02 SEPT. 10H - CONCOURS DE BOULES EN BOIS GRATUIT POUR L'APÉRITIF MANÈGE A TARIF RÉDUIT !

LE SYNDICAT D'INITIATIVE



JOURNÉES DU PATRIMOINE

Samedi 21 Septembre

& Dimanche 22 Septembre
de 14h à 18h

Visite du Clocher

de L'Eglise Notre-Dame de Marle

Accueil au Local du Syndicat d'Initiative
pour former les groupes

et Projection d'une petite vidéo pour les personnes ne pouvant pas se rendre dans le clocher pour des raisons de santé.

Visite Gratuite et présentée

par Mr SEIGNE Baptiste avec la participation du Syndicat D'initiative et la Ville de Marle.

MUSÉE DES TEMPS BARBARES

21 & 22 SEPTEMBRE :

JOURNÉES DU PATRIMOINE



WEEK-END MÉROVINGIEN

Vie quotidienne et artisanat à l'époque de Charlemagne.
En fonction du temps l'atelier fouille sera ouvert.

Artisanat : tournage de céramiques,
forge, teinture et tissage.

Venez nombreux !!

Pour rappel : le Musée est toujours gratuit pour les Marlois avec un justificatif de domicile.

LE CENTENAIRE DU MONUMENT AUX MORTS

Un événement qui fera date. A l'occasion de la commémoration du centenaire du monument aux morts, près de 300 Marlois s'étaient déplacés pour une cérémonie placée sous le signe de la paix et de l'amour dans le monde. **Le 15 juin 1924**, pour l'inauguration du monument, les rues avaient été décorées de verdure et d'arcs de triomphe. L'un d'eux portait l'inscription «Oublier jamais». 100 ans plus tard cette cérémonie a permis de perpétuer le devoir de mémoire pour transmettre aux plus jeunes le souvenir de cet événement historique. Les enfants de l'école J. Ferry, avec leurs professeurs, se sont fortement investis et c'est avec beaucoup d'émotion que l'assistance a écouté les chansons, poèmes et lettres de poilus. Il restera de cette cérémonie le souvenir d'une vraie communion entre les générations, les plus jeunes cotoyant les plus anciens.

Les différents intervenants, Dominique Godbille, Nicolas Fricoteaux, Gérard Guibon, Michel Soyeux, ont à leur façon dénoncé l'absurdité de ce premier conflit mondial dont on avait espéré qu'il serait le dernier. En dehors des chants patriotiques, Carine Boudjellouli, Nadia Tarlet, Jennifer Jumeaux, Cathy Pigni chanteuses du groupe vocal Carte blanche et accompagnées par Emilie Cuvelier ont su à travers leurs chansons, apporter un message de paix apprécié par toute l'assistance. Freddy Lubin est à remercier pour la mise en page des textes fournis par Gérard Guibon dans les petits fascicules que les enfants ont distribués. Les dons récoltés ont été reversés à la coopérative de l'école, les anciens combattants faisant un geste en renonçant à leur part. On peut associer aux remerciements Nathalie Parisot, Jean-François Lambin pour leur aide apportée à la technique, sans oublier la présence d'anciens combattants et de porte-drapeaux ainsi que celle de sapeurs pompiers de la commune. Hélène Péromet, descendante de Alix Péromet déportée au début de janvier 1918, a lu l'allocution qu'Abel Bachellez, autre déporté, avait prononcé lors de l'inauguration du monument aux morts. Emilie Cuvelier a fait la lecture d'un poème, très fort et émouvant, d'un soldat revenant de la guerre.

Gérard Guibon.



CÉRÉMONIE DU 31 AOÛT - 80 ANS

80^{EME} ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION DE MARLE

SAMEDI 31 AOÛT 2024

PROGRAMME

10 H 45
RASSEMBLEMENT DES PERSONNALITÉS, DES MEMBRES DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS, ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE, DES SOCIÉTÉS DE MARLE, AVEC LES SAPEURS POMPIERS, DRAPEAUX PLACE DE L'HOTEL DE VILLE.

11 H 00
 DÉPART DE LA MANIFESTATION, POUR L'AVENUE DE VERDUN AVEC L'ENSEMBLE DE CUIVRES NATURELS "LES ENFANTS DE BOHAIN"
PASSAGE À LA PLAQUE COMMÉMORATIVE DE LA LIBÉRATION PAR LES TROUPES AMÉRICAINES. DÉPÔT DE GERBES, MINUTE DE SILENCE.
DÉPART EN CORTÈGE VERS LE MONUMENT AUX MORTS.
CÉRÉMONIE AU MONUMENT AUX MORTS
DÉPÔT DE GERBES, MINUTE DE SILENCE.

11 H 30 PRÉSENCE DE VÉHICULES MILITAIRES
 DÉPART POUR LA SALLE PIERRE BRASSEUR
REMERCIEMENTS AUX PORTES DRAPEAUX, VIN D'HONNEUR.

12 H 00
SONNERIE DE CLOCHES
Veuillez porter vos décorations, s'il vous plaît, merci !



COMMÉMORATION

Alain Nice avait consacré un livre sur l'histoire de la famille Silberschmidt, une famille juive originaire de Lorraine qui était installée à Marle depuis de nombreuses années. Marchande de bestiaux, elle possédait une petite ferme et des pâtures. Pour terminer la cérémonie du 08 mai, le Maire Dominique Godbille l'avait invité pour rendre un hommage, 80 ans après, à cette famille victime de la barbarie nazie. Alain Nice avait préparé un texte qu'il a lu avec beaucoup d'émotion, une émotion partagée par l'assistance présente.

« Ici même, à une dizaine de mètres au numéro 6 de la rue Notre-Dame, le 4 janvier 1944, des véhicules allemands stoppent, des soldats et des agents en civils frappent à la porte de l'institution Notre-Dame et emmènent une écolière de 12 ans. Avec sa mère Fanny et son grand-père Bernard Simon, elle est conduite à la prison de Laon. Georges, époux de Fanny et son fils Claude, absents de leur domicile échappèrent à l'arrestation et ils réussirent à se cacher jusqu'à la libération. Tous les trois sont ensuite transférés au camp de Drancy, anti-chambre d'Auschwitz, et y resteront 15 jours. Ils feront partie le 20 janvier d'un voyage pour Auschwitz sans retour et qui se terminera malheureusement le 23 janvier. »

LE CALVAIRE D'UNE FAMILLE

Le témoignage de Denise Cahen, survivante du convoi, précise Alain Nice « nous a donné une idée du calvaire enduré par ces pauvres gens ». Avec sa mère et son grand-père, elle fut contrainte de gagner un sous-sol aménagé en vestiaires de douches ...

Carte Blanche, le groupe vocal, pour terminer cet hommage interpréta avec émotion Le Chant des partisans.

Gérard Guibon.



LA PISCINE



A la piscine, le mur de soutènement a été totalement refait, et nous avons également changé l'intégralité des filtres et des pompes des bassins.

Nous avons changé les pompes et lors du remplissage du grand bassin, un syphon important se formait. L'entreprise, dont le cœur de métier est l'installation de piscines, nous a conseillé la pose de cet élément de protection, pour qu'un enfant par exemple ne reste pas collé au fond. C'est le principe de précaution. Je tiens à préciser que cette grille de protection se trouve à au moins 2m50 de profondeur et est difficilement atteignable en nageant normalement. Nous vérifierons bien sûr ce système à la vidange pour une sécurité maximale.

A l'ouverture de la piscine est passé un inspecteur de la jeunesse et des sports et il n'a fait aucune remarque à ce sujet. Pour la sécurité et la surveillance, deux maîtres-nageurs sont là en permanence. Il est dangereux de sauter, de plonger quand il y a du monde et les maîtres-nageurs se doivent de prévenir tout danger. La fréquentation est importante cette année. Les personnes, les enfants veulent aussi pouvoir nager en toute tranquillité sans avoir un imprudent qui leur saute dessus. J'ai reçu beaucoup de plaintes d'ailleurs concernant ces sauts dangereux.

J'ai demandé que tout comportement inapproprié soit sanctionné.

De nombreux travaux sont effectués chaque année par la commune pour que les marlois puissent profiter au mieux de cet espace.
Le maire

LE PONT DU VILPION

De nouveau accessible !

Le pont, (construit en 1927), permettant le franchissement du cours d'eau le Vilpion à Marle par la RD58 a été complètement remplacé. Les travaux de reconstruction se sont achevés vendredi 28 juin et véhicules et piétons peuvent l'emprunter de nouveau. La reconstruction avait démarré le 06 Novembre 2023 pour une durée estimée à 8 mois.

Le pont a été ouvert avec 2 semaines d'avance sur le calendrier prévisionnel. Le montant global de l'opération a représenté un investissement de 1 580 000 € TTC financé par le Département.

Cette opération a bénéficié du soutien financier de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'investissement des Départements (DSID), d'un montant de 400 000 €.



DEMOLITION RÉSIDENCE MASSENET



Les travaux de démolition de la Résidence Massenet sont terminés. L'espace dégagé laissera bientôt place à une aire de jeux.



L'OPPOSITION

« L'opposition félicite l'équipe technique pour le fleurissement de la ville de MARLE.

Par contre, dans un esprit d'amélioration continue, ne pas oublier les fonctions importantes aux abords du fleurissement :

Les bancs devant la mairie couverts de fleurs et de ce fait, inutilisables

La sortie du cimetière où les fleurs du massif gênent la visibilité des véhicules venant de gauche.

Les grands chardons au pied de la tour du Mutte.

Certainement d'autres observations, que nous n'avons pas répertoriées à ce jour.

LA PISCINE : Félicitation renouvelée à l'équipe technique pour l'ouverture « même tardive » de la piscine.

Il est bien dommage d'avoir gâché tout ce travail par une protection apparemment inappropriée de la grille d'aspiration du grand bassin qui est à l'origine d'un ACCIDENT GRAVE et a privé les baigneurs de sauter et de plonger (Pratique appréciée).

Nous demandons un groupe de travail dès fin 2024 pour préparer 2025 afin de respecter la SECURITE et les DELAIS...

LE CENTRAL : Interrogation sur l'avancement du chantier prioritaire du Central en arrêt depuis septembre 2023. »

Patrice Détrez.